

L'aide personnalisée, les dispositifs d'aide individualisée à l'école primaire et les RASED

Intervenant : Jean-François Cochet,
directeur d'école élémentaire

Animateur : Marc Douaire,
membre du CA de l'OZP

Jean-François Cochet, directeur d'école élémentaire à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), décrit la situation dans sa commune. Le ministre ayant décidé que tout Villiers-le-Bel serait en RAR, les 3 collèges et les 22 écoles font partie d'un seul RAR, avec un seul coordonnateur et 4 professeurs d'appui pour l'ensemble.

La suppression du samedi matin et l'institution de l'aide personnalisée ont été improvisées. Les pressions de la municipalité pour imposer un mode unique d'organisation ont amené des ralliements au mode majoritaire : aide personnalisée en soirée en concurrence avec les autres dispositifs (Coup de pouce, accompagnement éducatif, PRE). Ainsi, le droit de chaque école de choisir son mode de fonctionnement n'est pas respecté.

Cependant 3 écoles ont organisé 2h d'aide personnalisée le mercredi matin. Il signale aussi que dans quelques classes l'aide personnalisée a été organisée en classe entière avec un tutorat entre élèves.

La semaine de 4 jours.

La plupart des participants font les mêmes constats, confirmant ce qui a été avancé en séance plénière : avec la semaine de 4 jours, et avec la participation à des activités en fin d'après midi, il devient impossible de trouver des moments communs pour organiser des réunions et du travail collectif, tant entre les enseignants qu'avec les partenaires.

Une coordonnatrice de Cherbourg insiste à plusieurs reprises : la multiplication des dispositifs et des personnes intervenant auprès d'un même enfant, qui pourrait permettre de « croiser les regards », crée des besoins de rencontre, mais il n'y a ni lieu, ni temps pour le faire.

Plusieurs participants constatent aussi la généralisation d'un comportement nouveau : avec la rémunération en heures supplémentaires, l'argent intervient dans l'activité quotidienne et les enseignants se mettent à compter leurs heures et demandent la rémunération de toute réunion.

L'animateur souligne que la difficulté de se réunir amène une disparition des réunions de cycle et donc de l'existence des cycles. On n'a plus le temps de travailler sur les critères communs d'évaluation et sur les objectifs communs.

Travail en classe et/ou dispositif ?

Certains enseignants estiment que l'aide personnalisée permet une relation de proximité et amène un regard différent sur les élèves en difficulté. Les personnes présentes à l'atelier préfèrent le traitement en classe.

Un coordonnateur fait les mêmes constatations que ses collègues ; il signale cependant des initiatives intéressantes apparues à la marge : dans quelques classes, des stages de vacances préparant à l'entrée en 6^{ème}, ou lors de l'aide personnalisée une anticipation des prochaines « leçons » plutôt plutôt que la pratique de la remédiation, etc.

Catherine Ouvrard, professeur d'appui - et militante Freinet - dans un petit RAR de Nantes : « Le travail en binôme, c'est ce que nous faisons en classe ordinaire. Pourquoi attendre le temps d'aide personnalisée ? Nous le faisons dans le cadre de plages horaires d'une heure et demie pour se donner le temps de gérer le travail avec les élèves, guider, anticiper sur les séances suivantes, etc. »

Un coordonnateur de Paris regrette que les IEN aient mis en place l'aide personnalisée en tenant les coordos à l'écart.

Question : Sur quoi a porté la réduction de 2 heures par semaine ?

Réponse : Sur le « petites disciplines ».

L'accord des familles

Il est en principe nécessaire pour « bénéficier » de l'aide personnalisée. On constate souvent que cet accord est contraint.

A Villiers-le-Bel, la communication sur ce point avec les familles se fait à travers la remise en mains propres des livrets scolaires.

L'évaluation

Catherine Ouvrard : « Un projet sur 3 ans a été élaboré au moment de la création du RAR. Au terme de cette période, aucune évaluation n'est demandée, aucune perspective d'avenir n'est donnée. On s'attend à une enquête administrative de bilan mais on ne voit rien qui ressemble à un suivi ou à un pilotage. Continuer un an de plus sans évaluation, sans un nouveau diagnostic, n'a pas de sens ».

A Villiers-le-Bel, il a été demandé de présenter un bilan des projets d'école et de l'aide personnalisée aux parents d'élèves.

Nous ne savons encore pas comment ces dispositifs vont fonctionner à la rentrée : maintien du statu quo ou travail le mercredi ?

Jean-François Cochet estime que les **RASED** n'ont pas du tout le même objet que les dispositifs d'aide.

Pour Catherine Ouvrard, les missions des RASED sont spécifiques et nous n'avons pas leurs compétences. L'aide personnalisée ne peut pas être une compensation à leur suppression, contrairement à ce qu'affirme le ministère.

Par contre elle estime que les missions que l'on assigne aux dispositifs d'aide relèvent du travail ordinaire de la classe et qu'il ne faut pas les dissocier. Elle réagit ensuite contre l'exemple donné par un participant d'un IEN qui donne des consignes confiant au RASED le traitement de difficultés scolaires ordinaires.

L'animateur (Marc Douaire) : « La suppression des RASED se double de la suppression ou de la dénaturation des « postes supplémentaires » de ZEP qui existaient dans certaines académies. Lorsqu'il ne sont pas supprimés, leur contenu est remis en cause : des postes sur projet, fédérateurs (travailler sur le lire-écrire, les BCD, etc.), sont affectés à l'aide individualisée. Cette évolution est liée à des changements de conception des apprentissages.

Le climat conflictuel a multiplié les situations de refus et de « résistance » : là refus d'organiser les stages de remise à niveau, ailleurs une mise en place très partielle de l'aide personnalisée, etc.

Une coordonnatrice de Reims rattache les difficultés décrites dans l'atelier à la disparition du pilotage et au silence de l'institution sur l'éducation prioritaire. L'absence de dynamique nationale est confirmée par plusieurs intervenants : heureusement, ici ou là, des IA, des IEN, des CAREP, etc. continuent de s'engager pour l'éducation prioritaire. L'éducation prioritaire n'a pas été incluse dans les missions normales de la hiérarchie : le terrain est abandonné pendant de longues périodes qui alternent avec des « relances » périodiques.

Compte rendu rédigé par François-Régis Guillaume